



DESTINATAIRES: Présidents des comités provinciaux
Bureaux provinciaux
Conseillers régionaux de musique (Cadets)

AUTEUR: Comité national des décorations et des récompenses

OBJET: Ligue des cadets de l'Air du Canada Prix annuel d'excellence en musique

GÉNÉRALITÉS

En vue de favoriser l'essor de la musique chez les cadets de l'air, la Ligue des cadets de l'air du Canada a créé des prix appelés : **Prix annuels d'excellence en musique**, qui sont décernés aux cadets de l'Air qui se sont distingués en musique.

Il s'agit de deux prix qui soulignent l'excellence d'un membre :

- a) du corps de cornemuse, et d'un membre – Air Force Association of Canada Pipe Band Award
- b) de la fanfare militaire.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Afin d'être mis en nomination, chaque cadet de l'air doit:

- a) compter un minimum de deux (2) années de service continu à titre de membre du corps de cornemuse ou d'une fanfare militaire des cadets de l'air, à la date de sa mise en nomination;
- b) avoir atteint au moins le niveau quatre (4) comme instrumentiste (exigence **minimale** pour une mise en nomination);
- c) s'être distingué en participant :
 - i. aux défilés ou aux engagements;
 - ii. aux activités artistiques de l'escadron dans la collectivité ou au niveau provincial. Veuillez fournir les détails dans le formulaire.
- d) avoir montré une loyauté exceptionnelle à l'endroit de l'escadron et du Mouvement des cadets de l'Air;
- e) avoir montré un dévouement manifeste à l'endroit du corps de cornemuse ou de la fanfare militaire des cadets de l'Air;
- f) s'être distingué par la qualité de sa tenue, son comportement, sa participation aux exercices et sa fiabilité.

PROCÉDURES DE MISE EN NOMINATION ET DE SÉLECTION

La période des mises en nomination va du 1^{er} septembre au 31 août, quelle que soit l'année de formation.

Les commandants, par l'intermédiaire des conseillers régionaux de musique (cadets), peuvent proposer la candidature d'autant de cadets qu'ils le désirent, pourvu que ces derniers répondent aux critères de sélection.

Il faut remplir un formulaire de mise en nomination (photocopier à l'échelon local l'exemplaire ci-inclus) pour chaque cadet proposé. Les conseillers régionaux de musique doivent envoyer un double de tous les formulaires de mise en nomination au :

Président du Comité national des prix et des récompenses
Ligue des cadets de l'Air du Canada
201-1505 avenue Laperriere, Ottawa, Ontario K1Z 7T1

La date limite des mises en nomination est le **31 octobre**.

COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est constitué de membres du Comité national des décorations et des récompenses de la Ligue des cadets de l'air du Canada. Le Comité consultera le conseiller régional de musique des cadets mis en nomination.

LES PRIX

Les noms des lauréats des prix annuels d'excellence en musique décernés par la Ligue des cadets de l'Air seront annoncés à l'occasion de la réunion semestrielle de la Ligue des cadets de l'Air du Canada, qui a lieu en novembre, et remis à une date et à un endroit appropriés.



**PRIX ANNUELS D'EXCELLENCE EN MUSIQUE
LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA
ANNUAL MUSIC AWARDS FOR EXCELLENCE**

FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION

Nom du cadet: _____

Grade du cadet: _____ Homme: ☐ Femme: ☐

Escadron: _____

Adresse à domicile: _____

Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Téléphone: (____) _____ Courriel: _____

RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

COMMANDANT

Je certifie, par les présentes, que le(la) candidat(e) répond à tous les critères et que les renseignements suivants sont exacts :

- (a) Minimum de deux (2) années de service continu à titre de (prière de préciser):
- ☐ Membre du corps de cornemuse des cadets de l'Air
 - ☐ Membre de la fanfare militaire des cadets de l'Air

Données sur ses états de service :

- (b) Le(la) candidat(e) est un(e) instrumentiste de niveau _____.
Veuillez inclure les rapports des cours suivis et confirmer que l'information est exacte dans Forteresse.

- (c) Participation aux engagements de la Ligue des cadets de l'Air (fournir des détails :

- (d) Commentaires du commandant concernant la loyauté du(de la) candidat(e) à l'endroit de l'escadron, la qualité de sa tenue, son comportement, sa participation aux exercices et sa fiabilité :

- (e) Autres réalisations du(de la) candidat(e) :

Commandant Commentaires:

Signature du commandant

Commentaires du conseiller régional de musique (Cadets):

☐ Recommandé

☐ Non recommandé

Signature du conseiller régional de musique (Cadets)

ACC58 Révisé oct 2018